



Utiliser deuxième nom de famille ?

Par **Julina67**, le **28/08/2013** à **19:36**

Bonsoir,

J'ai une fille de deux ans et demi qui porte mon nom accolé à celui de son père.
Je me demandais si je pouvais utiliser seulement le deuxième nom de famille, soit le mien, pour l'inscrire à l'école par exemple (et dans le futur, sur les papiers officiels ?)

Merci par avance de vos réponses

Julie